

Dans les 3 mois à venir, le Sycodem vous propose de faire connaissance... Au-delà du ramassage des déchets, le Syndicat mène de multiples actions au sein de son service public ; et développe des initiatives grâce à l'implication des habitants de son territoire.

En 2020, le Sycodem vous ouvrira les portes de ses services et vous présentera ses métiers. Rendez-vous bientôt !

Une identité :



En 1976, le Syndicat Mixte du Sud-Est Vendéen (SMSEV) pour l'élimination des ordures ménagères voit le jour et assure la compétence d'élimination et de valorisation des déchets ménagers déléguée par les Communautés de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte, Pays de L'Herminault, Vendée Sèvre Autise et commune de Nalliers.

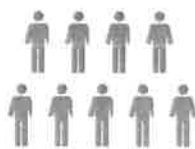
Collectivité territoriale, le SMSEV a progressivement évolué vers un service plus performant et moderne. Depuis 2007 il travaille avec ses propres agents recrutés localement et devient le Sycodem Sud-Vendée en 2010 tout en s'installant à Fontenay-le-Comte . Cette proximité géographique et humaine lui assure une bonne connaissance du territoire, de ses contraintes et des attentes de ses habitants.

Un territoire :



Depuis son origine, les frontières du Sycodem ont évolué avec celles de ses Communautés de Communes et l'apparition des communes nouvelles.

Aujourd'hui, le Sycodem assure son service sur 40 communes et 2 Communautés de Communes : Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise. Il dessert environ 55 700 habitants et 1 700 professionnels, associations, collectivités territoriales.



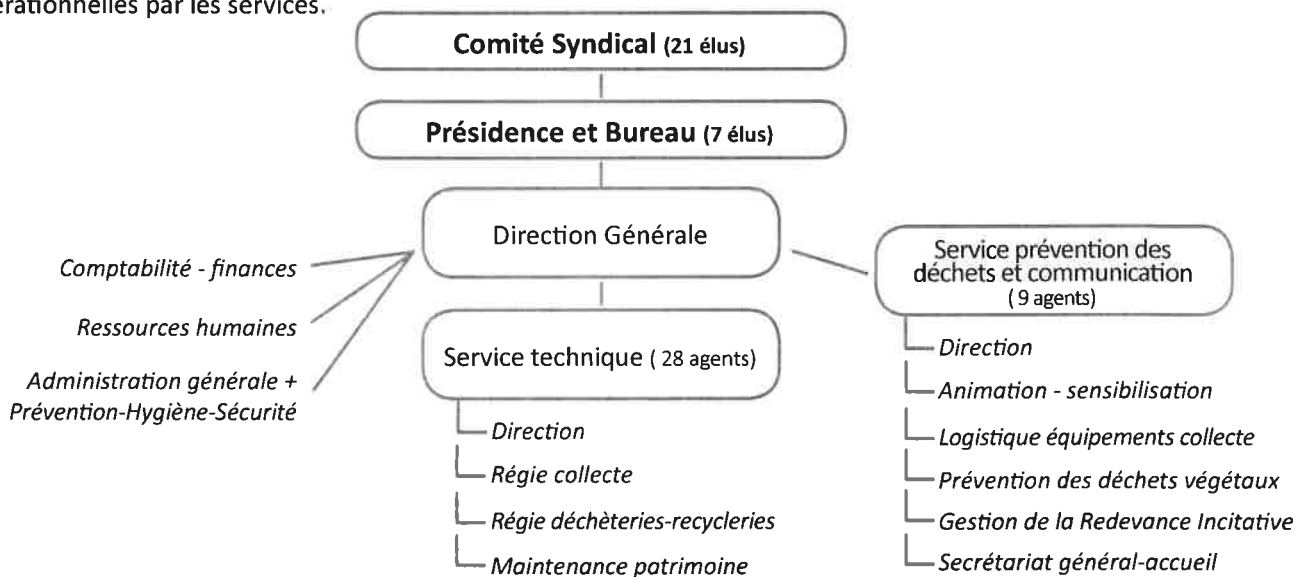
55 700 habitants (INSEE 2018)
1 700 professionnels



40 communes desservies sur un territoire mixte à dominante rurale (référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets, Ademe 2018)

Un service public :

Comme pour une commune, le Sycodem est organisé autour de son Comité Syndical constitué d'élus délégués des Communautés de Communes. Les orientations politiques prises par cette assemblée sont ensuite traduites en actions opérationnelles par les services.



Des compétences :



Suivant le Code Général des Collectivités Territoriales, le Sycodem assure l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Sur le terrain, il s'agit :

- de la collecte des déchets des particuliers en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries
- de la collecte de certains déchets des professionnels sur les mêmes modes

Afin de respecter ses objectifs, conformément à la Loi de Transition Energétique et pour la Croissance Verte, le Sycodem développe des moyens matériels et humains pour accompagner la population dans la réduction et la valorisation de ses déchets (compostage, animations, etc). Sur le terrain, ces objectifs se traduisent par la mise en oeuvre de circuits optimisés, le développement des filières de tri en déchèterie, la mise en place d'une Redevance Incitative pour le compte des Communautés de Communes membres, etc.

Des agents :



Répondant aux souhaits des élus, depuis sa création, le Sycodem assure en interne son activité de service public : 40 agents sont déployés sur les différents services. Les élus ont conservé le souci d'assurer leur rôle social en recrutant localement ces agents. Titulaires de la Fonction Publique Territoriale, ils suivent en continu des formations de professionnalisation pour répondre aux évolutions permanentes de leur métier (nouvelles filières de tri et de valorisation, nouveau financement incitatif, nouveaux matériels d'enregistrement des levées, etc).

>>> A suivre...

en Novembre, je découvre les atouts du Sycodem
en Décembre, je comprends à quoi sert ma redevance